



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Social d'Administration Départemental du 5 mars 2026

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

Dans un contexte international de multiplication des conflits, la FNEC FP-FO réaffirme l'exigence de cessez-le-feu immédiat et permanent en Ukraine, en Palestine et dans tous les pays, et dénonce la politique de marche à la guerre qui embrase aujourd'hui également le Moyen-Orient et le respect des peuples à disposer d'eux-mêmes dans le respect du droit international.

Concernant les DHG, elles ont été communiquées le 30 janvier 2026 à la direction des établissements avant même la tenue du CSAD ne respectant ainsi pas le fonctionnement des instances pour la 3e année consécutive. L'absence initiale de date de repli pour le CSAD marquant là encore un non-respect de l'instance du CSAD.

Dans l'Aisne, c'est 19 équivalents temps plein dans les collèges, 11 dans les lycées GT et 2 dans les microlycées pros qui seront supprimés. Ce qui correspond pour les collèges de l'Aisne à 20 heures postes en moins voire plus de 25 heures pour dix d'entre eux ce qui va engendrer de nouveau de nombreuses cartes scolaires, des postes partagés et des conditions de travail encore dégradées. Certaines SEGPA perdent également une demi division alors que le nombre d'élèves à besoins particuliers explose. Ces élèves se retrouvent dans la «voie classique» faute de places dans les voies qui seraient plus adaptées...consternant !

Cette situation est la conséquence du budget de l'Etat 2026, imposé par 49.3, et qui donne la priorité aux dépenses d'armement, avec 7 milliards d'euros supplémentaires pour la défense et un budget du ministère des armées sur le point de dépasser celui de l'Education nationale pour la première fois depuis 1945, tandis qu'il supprime près de 4 000 postes d'enseignement dans les écoles, collèges et lycées.

Concernant le soi-disant problème du remplacement amène nos dirigeants à engager une refonte totale de l'organisation actuelle en proposant la fusion des corps de remplaçants, la suppression des spécificités (titulaires remplaçants de proximité, titulaires remplacements, départementaux, modulateurs REP+) ainsi que la disparition des zones de remplacement au profit d'une zone unique départementale.

Le problème du remplacement n'est pas un problème d'organisation. C'est un problème de pénurie. Une pénurie organisée par des suppressions de postes, par l'absence de recrutements à la hauteur des besoins et par un mépris persistant des alertes des personnels.

Et pendant qu'il supprime des postes et ferme des classes au nom de la baisse démographique et de la réduction des dépenses publiques, le gouvernement veut multiplier les dispositifs de militarisation de l'école et d'embrigadement de la jeunesse, avec le doublement du nombre des "classes défense et sécurité globale" (1 200 actuellement, scolarisant un peu plus de 30 000 élèves), la diffusion du guide pour "acculturer les jeunes à la défense" incitant à utiliser les stages en milieu professionnel dès la 3ème pour développer les contacts avec les militaires, l'alignement du calendrier du service national universel (SNV) sur Parcoursup afin de trouver des volontaires parmi les dizaines de milliers de bacheliers sans affectation dans le supérieur.

De même, au lieu de mettre à jour la carte de l'Education prioritaire et de répondre aux besoins urgents des établissements qui demandent à y entrer, le ministre Geffray a décidé de lancer le dispositif "collèges en progrès", censé venir au secours des 800 établissements "les plus exposés à la difficulté scolaire" (selon l'instruction ministérielle du 17 décembre 2025 publiée au BO n°48 du 18 décembre). Mais en réalité, dans la mesure où l'accompagnement annoncé se fera sans aucun moyen supplémentaire, il s'agit à la fois d'un écran

de fumée visant à détourner l'attention du gel de la carte de l'Education prioritaire en lien avec le budget de guerre et d'austérité, et d'un outil supplémentaire pour continuer le démantèlement de l'école publique, des statuts et missions de ses personnels.

En effet, les principales mesures aggravent la territorialisation de l'école, avec les plans d'action locaux sur trois ans élaborés établissements par établissements, renforcent le contrôle et la mise au pas des enseignants avec l'intervention d'une "équipe ressource académique" composée notamment d'inspecteurs, de formateurs, au sein des établissements, et la mise en place de "comités de pilotage" pour assurer le suivi des objectifs fixés dans les plans d'action, et remettent en cause la liberté pédagogique avec des dispositifs du type groupes de niveau alignés etc. 29 établissements sont concernés dans l'académie d'Amiens, dont 10 dans l'Aisne.

Concernant l'annonce de la création de 2000 postes pour l'École inclusive, pour justifier un pacte de non-censure, c'est un total enfumage ! Il s'agit en fait de 1 200 postes d'AESH qui avait déjà été budgétés, de 500 postes d'AESH supplémentaires annoncés qui seront facilement financés par les postes budgétés non pourvus (plusieurs milliers chaque année), et 300 postes d'enseignants spécialisés (dont 50 dans l'enseignement privé) qui sont annoncés, mais non budgétés donc qui seront pris sur l'enveloppe globale.

Sans oublier, les postes pris sur l'enveloppe globale des dotations pour la généralisation des PAS qui n'ont pas vraiment permis une amélioration de la prise des élèves à besoins particuliers...ils servent simplement à faire sortir de nombreux du champ du handicap et à les priver d'AESH dont ils auraient bien besoin.

Toujours au sujet des PAS, la FNEC FP-FO 02 s'interroge sur le document reçu par les coordonnateurs à qui on demande de se positionner pour l'année scolaire prochaine et en s'engageant à renoncer à participer au mouvement s'ils veulent rester sur le poste de coordonnateur PAS ? Quelle réglementation peut empêcher un collègue à participer au mouvement ? Le droit de mutation est statutaire. Quid des points perdus de réitération du vœu 1 pour les collègues qui ne participeraient pas au mouvement alors que depuis des années ils visent un poste particulier.

La FNEC FP-FO 02 souhaiterait quelques éclaircissements à ce sujet.

Et pendant ce temps le gouvernement, et le ministre GEFFRAY continuent d'attaquer les droits des personnels.

Que dire du projet de décret sur les ASA liées à la parentalité ? Il est proprement indigne et scandaleux ! Le projet est présenté comme un progrès pour les agents. Chacun en jugera mais diminuer le nombre de jours pour garder ses enfants malades voire les supprimer pour les enfants de plus de 16 ans porteurs de handicap n'est pas ce qu'on peut appeler un progrès pour les agents !!!

Ainsi les discours du gouvernement d'inquiétude sur le manque de professeur, sur l'école de demain se préoccupant de la santé mentale de ses élèves et de leur réussite ne resteront que cela, des discours. Pour la simple et bonne raison que l'école ne se donne pas les moyens de ses ambitions, contraignant les personnels à faire toujours plus avec moins et participant ainsi à la dégradation générale des conditions de travail des personnels.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO réaffirme ses revendications face à une situation de plus en plus dégradée :

- **Annulation de toutes les suppressions de postes**
- **Création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels**
- **La création d'un statut de fonctionnaire à temps plein pour les AESH et AED.**
- **L'augmentation immédiate de 37,5% des salaires pour compenser le gel et l'inflation.**
- **Abandon des PIAL et des PAS**
- **Création de tous les postes spécialisés nécessaires, création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.**
- **L'annulation des projets de fusion des remplaçants du premier degré et la ZRD.**
- **La protection systématique des personnels.**
- **Ainsi que l'arrêt de toutes les mesures de militarisation de l'école et d'embrigadement de la jeunesse (classes défense, rallyes citoyens, guide pour "acculturer les jeunes à la défense", alignement du calendrier du SNV sur Parcoursup).**